



## PROGRAMME DE FORMATION VERIFICATEUR D'EXTINCTEUR

### Formation choisie par l'entreprise ayant souscrit le présent contrat :

- **VGP F.001** Formation aux vérifications réglementaires des extincteurs.

### Détails des modules de la formation :

#### MODULE THEORIQUE :

- ♦ Révision des notions réglementaires (suivant la norme NF S 61-919, les articles R.4227-17, R4227-39 du Code du Travail et la règle R4 du référentiel APSAD)
- ♦ Méthodologie de contrôle, d'utilisation et d'installation des extincteurs
- ♦ Notions de base sur le déclenchement et le développement d'un incendie
- ♦ Notions de base sur les méthodes d'extinction et sur les possibilités des différents services concernés.

#### MODULE PRATIQUE :

- ♦ Mise en situation sur feu réel (au moyen d'un générateur de flammes de formation à gaz et écologique)
- ♦ Mises en situations relatives aux contrôles de différents types d'extincteurs
- ♦ Analyse et lecture des rapports de contrôles et diverses questions sur les points abordés dans la journée.

#### MODULE TESTS ET VALIDATIONS DES CONNAISSANCES : obligatoire

- ♦ Test écrits sur les connaissances en fonction des modules choisis.
- ♦ Correction des tests et réponses aux questions diverses suite aux tests de connaissances.

**Durée de la formation : 1 jour soit 07 HEURES**

Responsable pédagogique :

**Jean CHOUNLAMOUNTRY**

Modalités de suivi des stagiaires

- Appel à l'issue du stage
- Appel 3 mois après le stage
- Appel 1 an après le stage

Evaluation des acquis :

Bilan de compétences à la fin de la formation

#### Objectifs de formation : A

l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure : -

- de contrôler les extincteurs de type A, AB, BC, ABC et à CO2
- de définir l'installation incendie du bâtiment auquel il sera confronté
- de comprendre et de réagir efficacement face à un début d'incendie.

**Public visé :** Toutes personnes destinées au contrôle et la maintenance des extincteurs.

**Validations :** Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire si celui-ci obtient une note supérieure ou égale à 10 / 20.

#### Moyen pédagogiques mis en place :

- Extincteur de formations
- Générateurs de flammes écologiques
- Livret de formation remis à chaque stagiaire en fin de formation.